

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

« Madame Sabine BUIS et Monsieur Max CHAZE, Conseillers départementaux, ont le plaisir de communiquer les décisions votées en faveur du canton d'AUBENAS 2 lors de la Commission Permanente 9 avril 2018 :

### **14 824 € pour le canton**

**664 €** au titre de la prise en charge du transport des collégiens au Forum des Métiers du bassin de l'Ardèche méridionale à Aubenas, pour les collèges de Jastres, Roqua et Saint François d'Assises,

**470 €** en faveur du collège de Jastres au titre du Fonds commun des services d'hébergement,

**9 366 €** répartis en faveur des collèges de Jastres et Roqua au titre de l'aide à l'équipement en matériel pédagogique et non pédagogique des collèges publics,

**1 440 €** en faveur d'un agriculteur du canton pour l'aide aux travaux de reconquête d'une châtaigneraie, au titre du « Plan Châtaigneraies traditionnelles 2017/2020 » qui prévoit la reconquête de 600 hectares de vergers d'ici 2020 dans notre département,

**384 €** en faveur de la Fédération interrégionale ACVG Rhône-Alpes Provence, basée à Vesseaux, au titre des aides allouées aux associations d'anciens combattants et victimes de guerre,

**1 000 €** en faveur d'Aubenas Triathlon au titre des partenariats d'image, pour la participation d'un athlète aux championnats nationaux et internationaux de triathlon 2018,

**1 500 €** répartis en faveur des auto-écoles Bourret, Ferry et Gonzales à Aubenas dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi » pour l'accompagnement de 3 jeunes, porteurs d'un projet socio-professionnel accompagné par le réseau des missions locales.